

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 21 octobre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 23      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 15 octobre 2024 s'est réuni le Lundi 21 octobre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, PERALI Valérie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie, FRANCIS Stéphane.

Pouvoirs : de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie.

-----

### H.17

#### **Aide Financière à l'association « ASAM et sa Maison « L'Arc en Ciel »**

L'Association Sport Adapté Marmandais et sa Maison « L'Arc en Ciel » sollicite une aide financière afin de couvrir les différents frais liés à la réalisation d'un documentaire lors de leur projet de randonnée pédestre sur les Chemins de Compostelle.

Ce documentaire se fera en immersion avec un groupe de personnes atteintes de troubles psychiques et de déficience intellectuelle.

Ce projet est organisé avec les adhérents, et se décompose de la façon suivante :

- Itinéraire dans sa globalité (du Puy en Velay jusqu'à la Galice)
- Les étapes de marche, les conditions de déplacement et d'hébergement
- Nombre de kilomètres à parcourir par séjour

La Commission Pôle 3 émet un avis favorable pour le montant d'une aide financière de 1 500 €.

**Le Conseil Municipal  
 après en avoir délibéré :**

- Décide** d'attribuer une aide financière d'un montant de 1 500 € à L'Association Sport Adapté et sa Maison « L'Arc en Ciel »
- Précise** que le montant de cette subvention sera prélevé sur l'enveloppe prévue au budget 2024 - article 65748

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31  
Contre : 00 Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme,  
 Marmande le 21 octobre 2024

La secrétaire de séance  
 Maud CARUHEL



Le Maire de Marmande  
 José HOCQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24.10.2024  
 et de sa transmission au contrôle de légalité le 24.10.2024

La Secrétaire de séance  
 Maud CARUHEL



Le Maire de Marmande  
 José HOCQUET

